

Bulletin de l'Association des démographes du Québec



L'avenir des groupes linguistiques du Québec : l'aspect démographique.

Robert Maheu

Volume 2, numéro 2, hors-série, 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305743ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305743ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1713 (imprimé)

1925-3478 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Maheu, R. (1973). L'avenir des groupes linguistiques du Québec : l'aspect démographique. *Bulletin de l'Association des démographes du Québec*, 2(2), 1-21. <https://doi.org/10.7202/305743ar>

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1973

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

L'avenir des groupes linguistiques du Québec: l'aspect démographique.

Il y a un peu plus d'un an, j'ai eu l'occasion de participer à un colloque sur les anglophones québécois à l'université Bishops. C'est un phénomène nouveau de voir nos concitoyens anglophones se réunir pour examiner l'avenir de leur groupe. Le sujet du colloque était particulièrement symptomatique: "The english - speaking Quebecois: the past and the future" (Je vous prie d'excuser mon accent; comme vous le devinez sans doute, j'ai pu participer à ce colloque parce qu'on m'autorisait à m'y exprimer en français). C'est l'utilisation du mot "Québécois" qui est frappante. Pour un anglophone, se définir comme québécois, c'est se définir comme minoritaire au sein d'une majorité française, c'est accepter d'être partie intégrante de la société québécoise plutôt qu'être un appendice du Canada anglais. L'utilisation du mot "québécois" en français, plutôt que son équivalent anglais implique aussi que l'on reconnaît qu'il ne peut y avoir de société québécoise distincte que si celle-ci est française.

Cette attitude n'est pas celle de tout le groupe anglophone, mais d'un groupe d'universitaires de la région des Cantons de l'Est. Cette région, vous le savez peut-être, a été ouverte à la colonisation par des colons anglophones (loyalistes, immigrants britanniques et américains non-loyalistes). Les descendants de ces colons ont dans une large mesure quitté non seulement la région mais aussi le Québec. Pendant ce temps, les francophones se sont installés dans cette région où ils sont devenus largement majoritaires. C'est donc au sein d'un groupe d'intellectuels d'une région très

.../2

particulière qu'une telle attitude s'est manifestée.

Sans aller aussi loin, l'ensemble du groupe anglophone du Québec sent plus ou moins que son statut de minorité dominante est menacée.

De même le tiers groupe s'inquiète. Qu'on pense à St-Léonard ou aux demandes de rappel du bill 63, ce groupe réalise que bientôt, peut-être, des contraintes légales favorisant la langue française succéderont aux contraintes économiques favorisant la langue anglaise, et que les contraintes légales n'auront pas nécessairement la même souplesse que les contraintes économiques.

Enfin certains démographes ont publié des projections de population impliquant une diminution du pourcentage de francophones au Québec, ce qui a provoqué un certain émoi.

En résumé, chacun des trois groupes linguistiques qui composent notre population - anglophones, francophones et autres - ressent des inquiétudes bien légitimes. Le sujet dont nous avons à parler aujourd'hui est donc particulièrement délicat parce qu'il suscite les réactions émotionnelles les plus vives. Traître, prophète de malheur, vendu, démagogue: telles sont quelques unes des épithètes qui attendent ceux qui rendent publiques leurs études à ce sujet. Certains, plus choyés que d'autres, ont eu droit aux deux types de qualificatifs (i.e.: traîtres et prophètes de malheurs, par exemple) pour avoir dit deux fois essentiellement la même chose, mais dans deux contextes différents.

.../3

.../3

C'est donc un sujet brûlant que nous abordons aujourd'hui, sujet âprement discuté qui a fait hésiter plusieurs gouvernements qui ont craint de s'aliéner une partie importante de l'opinion publique, Mais même les sujets qui suscitent les passions les plus vives ou les inquiétudes les plus grandes peuvent être examinés d'un point de vue scientifique.

Toutefois, il faudrait être naïf pour croire qu'une étude scientifique puisse faire disparaître la controverse. Peut-être au contraire trouverez-vous dans les divers exposés de ce matin des arguments supplémentaires pour appuyer vos opinions. A défaut de quoi, il est toujours possible de recourir aux épithètes citées précédemment, ce qui ne serait pas une si mauvaise solution après tout! Mais peut-être aussi répartirez-vous avec des opinions plus nuancées, plus mesurées. Si tel était le cas, cette journée aurait été autre chose qu'un affrontement inutile.

Nous allons examiner ensemble comment nous pouvons définir et mesurer les groupes linguistiques. Nous analyserons aussi les divers facteurs qui commandent la croissance de chacun des groupes.

Lorsqu'on veut répartir la population du Québec en groupes linguistiques, on a tout d'abord besoin de définitions claires, de catégories mutuellement exclusives et opérationnelles. Le premier venu peut définir les anglophones ou les francophones comme il le veut; mais encore faut-il posséder des chiffres qui correspondent à la définition retenue.

On dispose d'une seule source d'information fiable sur ces questions: il s'agit des recensements canadiens. Depuis 1871, on dispose de données sur

.../4

l'origine ethnique dans ces recensements. L'origine ethnique d'une personne est retracée d'après le groupe ethnique ou culturel auquel appartenait son ancêtre paternel lors de son arrivée en Amérique. L'ensemble des personnes ayant une origine ethnique en commun forment un groupe ethnique. L'adjectif "ethnique" ne doit donc pas être réservé aux petites minorités comme on le fait malheureusement trop souvent. Le groupe ethnique français, par exemple, comprend toutes les personnes dont l'ancêtre paternel était français et non pas les seuls immigrants.

Les recensements canadiens définissent la langue maternelle comme étant la première langue apprise dans l'enfance, à la condition qu'elle soit encore comprise au moment du recensement. Une des façons les plus utiles de répartir la population en groupes linguistiques, c'est d'utiliser le critère de la langue maternelle.

Le dernier recensement, celui de 1971, comportait une question sur la langue habituellement parlée à la maison, expression un peu longue qui peut être résumée sous le nom de langue usuelle.

Cette notion est particulièrement utile puisqu'elle définit la situation telle qu'elle est actuellement tandis que la langue maternelle se réfère à la langue que nous parlions dans notre enfance. Lorsqu'on utilise la notion de groupe ethnique, on répartit la population selon la langue parlée par un ancêtre paternel plus ou moins lointain.

Parmi les définitions possibles pour les groupes linguistiques, la meilleure est sans contredit celle basée sur la langue usuelle. Malheureusement

les statistiques à ce sujet sont si rares que cette définition n'est pas opérationnelle. Il faut donc se rabattre sur la langue maternelle.

Les recensements sont en quelque sorte des photographies de la population. Ils en donnent une image statique. Si on veut comprendre l'évolution d'un recensement à un autre il faut disposer de renseignements sur les mouvements de population entre chaque recensement. Les statistiques sur les mouvements de population nous proviennent des relevés de l'état civil sur les naissances et les décès. Or de toutes les définitions dont nous avons parlées, seule l'origine ethnique est utilisée à l'état civil. Les données utilisables étant fort rares, on ne peut en négliger aucune.

Soulignons toutefois que les diverses notions utilisées se recoupent presque complètement pour le groupe français car les personnes d'origine ethnique française sont presque toutes de langue maternelle et usuelle française. Inversement, les personnes de langue usuelle française sont presque toutes de langue maternelle et d'origine ethnique française. Par conséquent, on passe facilement des données selon l'origine ethnique française aux données selon la langue maternelle française. Il suffit d'utiliser un petit facteur correctif connu. La situation est un peu plus complexe pour les autres groupes mais on peut parvenir à des approximations valables.

Quand on veut parler de l'avenir des groupes linguistiques au Québec, il faut toujours aborder la situation présente et la situation passée pour voir comment ont évolué les divers facteurs influençant la croissance de chacun des groupes. Nous avons pensé vous épargner un peu en commençant

.../6

notre historique en 1951. Mais il serait possible de remonter jusqu'en 1871.

Nous aborderons chaque facteur l'un après l'autre, en commençant par la fécondité. Ce n'est un secret pour personne, pendant longtemps le groupe français du Québec a connu une fécondité très forte pour un pays développé. Cette fécondité était beaucoup plus élevée pour les Français que pour les Britanniques ou le tiers groupe. Mais comme vous le savez aussi, cette fécondité a considérablement diminué depuis une quinzaine d'années.

Selon les chiffres les plus récents, ceux de l'année 1971, et compte tenu des naissances dites "différées" qui habituellement ne sont pas comptées (Les naissances "différées" sont celles dont l'inscription est communiquée au responsable de la province après la fermeture officielle des livres), les taux de natalité selon l'origine ethnique au Québec auraient été les suivants: pour les Britanniques, de 13 pour mille, pour les Français, de 15 pour mille et pour le tiers groupe, de 19 pour mille. Par conséquent, la situation du groupe français semble assez moyenne; on peut parler maintenant d'une certaine égalisation de la natalité entre le groupe français et le reste de la population du Québec.

Dans le passé, la forte fécondité du groupe français servait à compenser pour l'apport migratoire qui bénéficiait surtout aux autres groupes; cette compensation était d'ailleurs incomplète puisque dans les périodes de forte immigration, l'importance du groupe français diminuait. En contre-partie, lorsque l'immigration était très faible, comme durant la crise économique

.../7

des années 30 puis durant la seconde guerre mondiale, sa natalité élevée permettait au groupe français d'accroître son importance.

Au cours de la première décennie qui nous intéresse, de 1951 à 1961, le taux de natalité du groupe français était d'environ 30 pour mille, celui des Britanniques, de 21 pour mille et celui du tiers groupe, de 25 pour mille. Ces divers taux ont diminué ensuite régulièrement pour atteindre les niveaux indiqués tantôt pour 1971. Le groupe britannique a donc toujours connu la fécondité la plus basse; quant au groupe français, il a cédé la première place au tiers groupe.

Nous pouvons passer plus rapidement sur la mortalité parce que ce facteur est le moins important de tous. Pour des raisons qui tiennent essentiellement à la structure par âge de chaque groupe, le taux de mortalité est plus élevé pour les Britanniques que pour les Français et plus élevé pour ces derniers que pour le tiers groupe. Par conséquent, le taux d'accroissement naturel, qui est la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité, est bas pour les Britanniques, élevé pour le tiers groupe et moyen pour les Français.

Passons maintenant aux migrations qui sont assez mal connues, surtout selon l'origine ethnique. Tout ce qu'on peut calculer, c'est la migration nette selon le groupe ethnique entre deux recensements. La migration nette, c'est la différence entre l'immigration et l'émigration, donc entre le nombre de personnes qui sont arrivées au Québec et le nombre de personnes qui ont quitté le Québec pour des lieux plus cléments.

Entre 1951 et 1961, cette migration nette a été positive pour l'ensemble de la population; elle s'établissait à +206,000 personnes pour ces dix années. On pouvait la décomposer comme suit selon l'origine ethnique:

Groupe français:	+ 43,000
Groupe britannique:	+ 13,000
Autres groupes:	+ 150,000

Il paraîtra étonnant à plus d'un observateur qu'à une époque de forte immigration, la migration nette ait compté plus de personnes d'origine française que britannique. Traditionnellement, un grand nombre de Britanniques ont immigré au Québec; mais en contrepartie, ^{beaucoup de Britanniques ont quitté le Québec} d'où une migration nette assez faible.

Quant au groupe français, il a bénéficié, entre 1951 et 1961, d'un apport assez intéressant de +43,000 personnes. Ces personnes, on peut le vérifier par les recensements, étaient originaires surtout des autres provinces canadiennes et des Etats-Unis, mais assez peu de la France.

C'est le tiers groupe qui a été le grand bénéficiaire de la migration nette avec +150,000 personnes, ce qui était énorme compte tenu d'effectifs assez réduits au point de départ en 1951.

Au cours de la décennie suivante, c'est-à-dire entre 1961 et 1971, la migration nette a décliné rapidement pour devenir finalement négative. On peut évaluer la migration pour cette décennie à -10,000 personnes. Ce chiffre de moins 10,000 étonnera certains auditeurs qui attendaient un tout autre nombre, positif celui-là. L'explication est simple:

nous avons intégré à nos calculs les naissances différées, ce qui a eu pour effet de faire diminuer la migration nette.

Cette migration nette étant peu élevée, on pourrait s'attendre à ce qu'elle affecte assez peu la composition ethnique ou linguistique de la population. Mais il n'en est rien parce que cette migration nette avait la structure suivante entre 1961 et 1971:

Groupe français:	-112,000
Groupe britannique:	+ 22,000
Tiers groupe:	+ 80,000
Total	- 10,000

Nous avons donc affaire à des mouvements migratoires nets assez importants, mais de signes opposés.

Après avoir passé en revue les deux principaux facteurs de la croissance des groupes ethniques: accroissement naturel et migrations nettes, nous pouvons examiner le rôle de chacun de ces facteurs dans l'évolution de l'importance relative de chacun des groupes ethniques du Québec. Cette importance relative a évolué comme suit:

	1951 %	1961 %	1971 %
Groupe français:	82.0	80.6	79.0
Groupe britannique:	12.1	10.8	10.6
Tiers groupe:	5.9	8.6	10.4
Total:	100.0	100.0	100.0

Le tiers groupe a connu, entre 1951 et 1961, un accroissement naturel assez élevé, mais surtout une migration nette très fortement positive, de telle sorte que sa part passait de 5.9 à 8.6% de la population totale. Quant au groupe britannique, qui connaissait un accroissement naturel moins élevé que celui des autres groupes et une migration nette

faible quoique positive, son importance a glissé de 12.1 à 10.8% de la population. Bien que le taux d'accroissement naturel du groupe français ait été très élevé, ceci ne suffisait pas à compenser pour sa sous-représentation au sein du mouvement migratoire net; son importance relative est donc passée de 82.0 à 80.6%.

Au cours de la décennie suivante, entre les recensements de 1961 et 1971, le groupe français a connu un taux d'accroissement naturel plus faible qu'avant, mais tout de même comparable au taux du reste de la population. Subissant une migration nette négative alors que les deux autres groupes bénéficiaient d'une migration positive, l'importance de ce groupe a à nouveau diminué pour se situer à 79.0% en 1971. Bien que le groupe britannique ait connu une migration nette positive, son importance a néanmoins glissé de 10.8 à 10.6% parce que son accroissement naturel était très faible. Quant au tiers groupe, il a vu les deux facteurs: accroissement naturel et migration nette jouer en sa faveur pour connaître une nouvelle augmentation de son importance procentuelle jusqu'à 10.4%.

Jusqu'ici nous avons parlé des groupes ethniques pour lesquels il était relativement facile de mesurer les facteurs de croissance. Passons maintenant aux groupes linguistiques. La répartition de la population selon la langue maternelle a évolué ainsi depuis 1951.

	1951 %	1961 %	1971 %
Langue maternelle française:	82.5	81.2	80.7
Langue maternelle anglaise:	13.8	13.3	13.1
Autres langues maternelles:	3.7	5.5	6.2
Total:	100.0	100.0	100.0

Selon les estimations qu'on peut en faire, les taux d'accroissement naturel sont à peu près les mêmes pour les groupes linguistiques que pour les groupes ethniques correspondants. Par contre, la composition de la migration nette est assez modifiée; ainsi, entre 1951 et 1961, la migration nette pour le groupe de langue maternelle anglaise aurait été d'environ +37,000 personnes alors qu'elle n'était que de +13,000 personnes pour le groupe ethnique britannique. Pour les personnes de langue maternelle française, il s'agissait de +55,000 au lieu des +43,000 mentionnées pour les personnes d'origine ethnique française. Enfin, pour les personnes des autres langues maternelles: +114,000 au lieu de +150,000. Les données requises pour faire un ajustement semblable pour la période de 1961 à 1971 ne sont pas encore disponibles.

Cet ajustement s'explique par le fait que le Québec reçoit des immigrants d'origine ethnique autre que française ou britannique mais qui sont de langue maternelle française ou anglaise. C'est le cas, par exemple, d'immigrants d'origine belge ou libanaise qui sont de langue maternelle française. Pour la langue maternelle anglaise, il peut s'agir, par exemple, de personnes de diverses origines dont les ancêtres ont été anglicisés dans d'autres provinces canadiennes ou aux Etats-Unis, ou encore d'Antillais.

Il y a un facteur supplémentaire à considérer lorsqu'on s'intéresse aux groupes linguistiques: il s'agit des transferts linguistiques. Alors qu'un père transmet nécessairement selon les définitions, son

origine ethnique à ses enfants, il n'en est pas nécessairement ainsi au niveau de sa langue maternelle. Considérons par exemple un couple d'immigrants allemands. Ceux-ci désireux de s'intégrer à leur pays d'adoption seront tentés d'utiliser le plus possible une des langues en usage au Québec. Conséquemment, sinon leurs enfants, du moins leurs petits enfants seront de langue maternelle anglaise^{ou française}. Ceci explique que dans le dernier tableau l'importance du tiers groupe considérée du point de vue linguistique est beaucoup plus faible que dans le tableau précédent où le tiers groupe était considéré d'un point de vue ethnique.

Nous remarquerons qu'en 1971 le tiers groupe ne représentait que 6.2% des effectifs d'un point de vue linguistique contre 10.4% d'un point de vue ethnique. On se pose évidemment la question de savoir ce qu'il est advenu des 4.2% manquants. A première vue, on observe dans ce tableau un gain de 1.7% pour le groupe français et de 2.5% pour le groupe anglais par rapport à la répartition selon l'origine ethnique, donc au total un gain de 4.2% des effectifs pour ces deux groupes.

Cependant l'étude des transferts linguistiques demande une analyse un peu plus raffinée. Pour l'instant nous parlerons des transferts linguistiques dans tous les cas où la langue maternelle d'une personne ne correspond pas à son origine ethnique.

Les dernières statistiques connues à ce sujet sont celles du recensement de 1961 que nous relevons dans ce tableau:

Langue maternelle selon l'origine ethnique, Québec, 1961 (en milliers)

Groupe ethnique	Langue maternelle			
	anglais	français	autres	total
Britannique	511	53	2	567
Français	68	4165	8	4241
Autres	118	51	282	451
Total	697	4270	292	5259

Ce tableau s'interprète comme suit: les 567 milles Britanniques que nous retrouvons sur la première ligne se répartissaient comme suit: 511 milles étaient de langue maternelle anglaise; 53 milles de langue maternelle française et 2 milles d'une autre langue maternelle.

Comme on le voit dans ce tableau, les membres du tiers groupe n'ont pas l'exclusivité des transferts linguistiques. Il y avait aussi des échanges importants entre les groupes français et anglais. Le groupe ethnique français cédait 68 milles personnes au groupe de langue anglaise. Inversement 53 milles Britanniques, c'est-à-dire près de 10% des effectifs de ce groupe ethnique étaient de langue maternelle française. Il suffit ici de rappeler que les Johnson, les O'Neill sont d'origine ethnique britannique.

Même le tiers groupe bénéficiait de légers gains de 8 milles et 2 milles personnes au dépens des groupes britanniques et français respectivement. En contrepartie ce groupe subissait des pertes considérables de 118 milles et 51 milles personnes au profit des langues anglaises et françaises respectivement.

Si nous examinons maintenant les transferts linguistiques nets, nous remarquerons que le groupe de langue maternelle anglaise bénéficiait en 1961, d'un supplément de 130 milles personnes par rapport au groupe britannique, c'est-à-dire 697 milles moins 567 milles.

Quant au groupe français, il réalisait un gain de 29 milles personnes, soit la différence entre le nombre de personnes de langue maternelle française (4,270,000) et le nombre de personnes d'origine ethnique française (4,241,000).

Ces gains nets des groupes français et anglais sont réalisés au dépens du tiers groupe qui subit une perte nette de 159 milles personnes.

Sans qu'il soit nécessaire de reproduire ici des tableaux semblables pour les autres recensements, il est tout de même utile de retracer rapidement l'évolution des transferts linguistiques nets.

Les premières données à ce sujet sont celles du recensement de 1931. A cette époque seule la langue française bénéficiait de transferts linguistiques nets. Il y avait en effet moins de personnes de langue maternelle anglaise que de personnes d'origine britannique. Par la suite, la situation s'est passablement modifiée.

Même si les transferts linguistiques sont demeurés légèrement positifs pour le groupe français, ils ne se compensent aucunement aux gains remarquables obtenus par le groupe anglais, comme le soulignait le tableau examiné pour l'année 1961.

On pouvait donc légitimement prévoir que la langue française deviendrait déficitaire au niveau des transferts linguistiques nets. Cependant cette tendance ne s'est pas confirmée au recensement de 1971. Alors que les transferts linguistiques nets pour le groupe français n'étaient que de +29,000 en 1961, ils ont augmenté jusqu'à +108,000 en 1971. Le groupe anglais demeurait néanmoins largement bénéficiaire des transferts linguistiques nets avec un gain de 149,000 personnes.

Au cours de cette dernière décennie, les transferts linguistiques nets ont été plus équilibrés que par le passé entre les groupes français et anglais. Pour que les transferts linguistiques n'affectent pas la composition de la population selon la langue maternelle, il faudrait que ceux-ci se fassent à 80% au profit du groupe français. On est encore très loin de cet objectif.

Cette situation nouvelle appelle une étude un peu plus approfondie. Le professeur Peron, du département de démographie a fait une estimation de ce que pourrait être le tableau de la distribution par langue maternelle des trois groupes ethniques ^{pour l'année 1971} c'est-à-dire un tableau semblable à celui que nous avons analysé précédemment. Selon ses estimations le groupe britannique de la région de Montréal se serait comporté de la même façon en 1971 qu'en 1961. Dans le reste du Québec, ce groupe aurait subi des pertes au profit du groupe français. Le professeur Peron a aussi remarqué que le nombre de personnes d'origine ethnique française mais de langue maternelle anglaise aurait diminué. Ici on peut émettre l'hypothèse suivante: il s'agissait non pas d'un changement de comportement qui impliquerait un transfert linguistique mais d'un changement de déclarations de

la part d'un certain nombre de recensés, au sujet de leur langue maternelle. D'autre part le tiers groupe aurait fourni les effectifs prévus à la langue maternelle anglaise, mais plus que prévu à la langue française. Il s'agirait dans ce dernier cas non pas de transferts linguistiques mais d'immigrants de diverses origines ethniques dont la langue maternelle était déjà le français.

Nous avons noté en particulier au cours des dernières années une immigration francophone de la part d'Haïtiens et de Juifs originaires de l'Afrique du Nord. Ceci cadre bien avec l'hypothèse formulée.

Nous étions arrivés à des conclusions semblables à celles du professeur Peron en suivant un autre raisonnement basé sur le mécanisme des transferts linguistiques. Considérons l'exemple d'un couple de personnes d'origine et de langue maternelle italienne. Supposons maintenant que pour diverses raisons (voisinage, pression religieuse, etc.) ce couple en vienne à se franciser. Nous aurons alors deux personnes d'origine ethnique et de langue maternelle italienne, mais de langue usuelle française. Ces personnes étant maintenant de langue usuelle française, elles pourront donner naissance à des enfants de langue maternelle française. Accordons-leur deux enfants puisque la mode est aux petites familles. Nous pouvons maintenant faire le bilan de ce que cette famille apporte comme gain au groupe français. Il faut compter 0 personne pour l'origine ethnique française (puisque ce sont des personnes d'origine italienne), 2 personnes pour la langue maternelle française (les deux enfants) et 4 personnes pour la langue usuelle française (c'est-à-dire les parents et les enfants).

Pour que les transferts linguistiques tels que nous les avons définis jusqu'à maintenant puissent se réaliser, il faut d'abord que des personnes d'une langue maternelle et d'une origine ethnique autre que française deviennent de langue usuelle française; c'est seulement lorsqu'elles seront de langue usuelle française que ces personnes pourront donner naissance à des enfants de langue maternelle française; ce sont ces enfants qui réaliseront la condition requise dans notre définition des transferts linguistiques. Insistons encore pour vous faire remarquer que s'il y a un gain en comparant le nombre de personnes d'une langue maternelle à celui des personnes de l'origine ethnique correspondante, le gain doit être plus fort encore lorsqu'on utilise la langue usuelle dans les calculs plutôt que la langue maternelle.

Si nous reprenons l'exemple du ménage italien cité précédemment, à un gain de 2 personnes pour la langue maternelle correspondait un gain de 4 personnes pour la langue usuelle. Ce raisonnement va nous servir à interpréter les résultats du dernier recensement:

Population selon le groupe ethnique, la langue maternelle et la langue usuelle, Québec, 1971. (nombres en milliers et répartition procentuelle)

Groupe ethnique ou linguistique	Origine ethnique		Langue maternelle		Langue usuelle	
		%		%		%
Britannique (anglais)	640	10.6	789	13.1	888	14.7
Français	4759	79.0	4867	80.7	4870	80.8
Autres	628	10.4	371	6.2	270	4.5
Total (1)	6028	100.0	6028	100.0	6028	100.0

(1) A cause de l'arrondissement, il arrive que la somme des éléments soit différente du total.

Le groupe français, avons-nous dit, a bénéficié de transferts linguistiques nets de +108 milles personnes (i.e.: 4867 moins 4759). Mais si on compare le nombre de personnes de langue usuelle française au nombre de personnes de langue maternelle française, on réalise que le supplément de gain n'est que de 3 milles personnes (i.e.: 4870 moins 4867). Par conséquent, nous avons tort de parler ici de transferts linguistiques parce que ceux-ci ne peuvent logiquement qu'avoir joué un rôle mineur. Il faut plutôt mettre en cause des changements de déclaration d'un recensement à l'autre, de même que l'arrivée d'immigrants qui étaient francophones sans être d'origine ethnique française. Dans ce dernier cas, il s'agit de personnes qui sont de langue maternelle et usuelle française, ce qui expliquerait la quasi-égalité entre le nombre de personnes de langue maternelle française et le nombre de personnes de langue usuelle française.

La façon dont nous avons mesuré les transferts linguistiques jusqu'ici n'était donc pas parfaite. Mais il était impossible de faire mieux, faute de données. Imaginons le cas d'un Britannique qui se serait francisé il y a un siècle. Ce Britannique aura transmis son origine ethnique à tous ses descendants suivant la lignée masculine. Nous avons alors pris pour acquis que ces descendants avaient subi un transfert linguistique alors qu'il n'aurait fallu compter qu'un seul transfert linguistique: celui subi par l'ancêtre paternel un siècle plus tôt.

En comparant le nombre de personnes de chaque langue usuelle au nombre de personnes de la langue maternelle correspondante, on obtient une

mesure bien meilleure des transferts linguistiques. Cette mesure porte sur des personnes encore vivantes qui ont subi un transfert linguistique. On ne dispose pas pour l'instant de tableau croisés permettant de mesurer chacun des transferts linguistiques. Avec cette nouvelle définition, il faut se contenter temporairement de mesurer des transferts linguistiques nets.

Il y a 3 milles personnes de plus à la rubrique langue usuelle française qu'à celle sur la langue maternelle française. Il s'agit donc de 3 milles personnes qui ont abandonné leur langue maternelle pour parler plutôt le français à la maison. Pour le groupe anglais, il s'agit d'un gain de 99 milles personnes (i.e.: 888 moins 789). La disproportion entre ces deux nombres est grande. A première vue, on pourrait dire que la force d'attraction nette de l'anglais sur les personnes des autres langues maternelles est 33 fois plus élevée que la force d'attraction du français. Si on tient compte des effectifs en présence, c'est-à-dire du nombre de personnes de langue française et de langue anglaise, on doit conclure que la force d'attraction de l'anglais au Québec est de 150 à 200 fois plus élevée que celle du français.

Notre analyse sur le passé se termine ici. Reste maintenant à aborder l'avenir. Nous ne présenterons pas aujourd'hui des perspectives de population parce que l'avenir s'est avéré fort difficile à prévoir au Québec durant les dernières années. Presque personne n'avait prévu la baisse dramatique de la fécondité au Québec durant les 15 dernières années. De même après la forte migration nette positive qu'avait connue le Québec

entre 1951 et 1961, il était difficile de prévoir que la migration nette serait fortement négative quelques années plus tard.

Mais il est néanmoins possible de tirer quelques enseignements de l'évolution démographique des dernières années. Nous pensons que tous les spécialistes seront d'accord pour affirmer que la fécondité demeurera à un niveau assez bas au Québec. Selon certaines hypothèses, la fécondité pourrait remonter un peu, mais pas beaucoup. Le glas de la revanche des berceaux est définitivement sonné. Dans le passé, la forte fécondité du groupe français compensait pour l'immigration qui bénéficiait aux autres groupes. Mais ce coussin protecteur qu'était la fécondité du groupe français n'existe plus. Pour les prochaines années on peut considérer comme probable que la position relative de chaque groupe linguistique au niveau de la fécondité se maintiendra; c'est-à-dire que le groupe anglais aura la fécondité la plus basse, le tiers groupe, la fécondité la plus élevée et que le groupe français se maintiendra en quelque part entre les deux autres.

A défaut de prévisions économiques à long terme, il est pratiquement impossible de prévoir l'évolution de la migration nette au Québec. Les experts de Statistique Canada, qui préparent actuellement des perspectives de population pour les diverses provinces canadiennes, n'envisagent que des hypothèses de migration nette négative pour le Québec. Reste à savoir si cette migration nette négative aurait la même composition ethnique qu'entre 1961 et 1971. Si tel était le cas, le groupe français devrait tirer profit des transferts linguistiques d'une façon inattendue pour arriver à maintenir son importance relative.

.../21

Quant aux personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, elles doivent compter, pour accroître leur importance relative, sur un afflux constant d'immigrants parce que les transferts linguistiques viennent continuellement rogner dans leurs effectifs.

On ne peut pas prévoir à l'heure actuelle l'évolution des transferts linguistiques parce que s'annoncent à l'horizon des mesures de l'état québécois ayant pour but de modifier cette évolution. Quelles seront ces mesures et quel sera leur impact? voilà des questions auxquelles on ne peut pas répondre.

Je ne sais pas si cet exposé vous a rassuré ou inquiété ni s'il vous a apporté plus de réponses que de questions. Quoiqu'il en soit, je suis prêt à en discuter avec vous.

Robert Maheu
Démographe